

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Notre raison d'être

Accompagner la transformation de l'emploi en soutenant l'entrepreneuriat et les porteurs de projets professionnels freelance au travers d'une solution de portage salarial qui se veut éthique, favorisant l'expertise et l'autonomie des travailleurs tout en répondant au besoin d'excellence et de compétitivité des entreprises.

Nos engagements sociaux et sociétaux

Agir pour l'égalité hommes / femmes et l'équilibre vie privée / vie professionnelle

Notre effectif compte 58 % de femmes. Nous avons vérifié qu'il n'existait aucun écart de rémunération entre homme et femme à poste égal. Notre index Egapro s'élève à 100 / 100. Nous travaillons sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Deux jours de télétravail par semaine sont proposés aux équipes.

L'ensemble des salariés portés représente 20 % de femmes et 80 % d'hommes. Nous militons pour que ce ratio s'améliore, en encourageant nos partenaires à recruter plus de femmes. Nous coopérons avec « Women in tech » pour proposer plus de profils féminins.

58 %

de femmes dans notre effectif

100 / 100

index Egapro

2 jours

de télétravail par semaine

20 %

de femmes parmi les salariés portés

Agir pour l'insertion professionnelle

Notre objectif est d'aider aussi bien les plus jeunes que les seniors dans leur développement professionnel. 20 % de nos équipes ont eu une expérience d'alternance leur permettant d'être embauchés ensuite. Nous sommes partenaires de France Travail. Notre taxe d'apprentissage est redistribuée à l'école de la 2e chance.

20 %

de nos équipes passées par l'alternance

Lutter contre les discriminations et s'engager en faveur du handicap

Nous développons une politique volontariste afin de soutenir l'intégration de personnes en situation de handicap sur les missions qui nous sont confiées par nos clients. Notre cartographie des achats est en cours, afin de pouvoir identifier les achats ou prestations qui pourraient être effectués par le secteur du travail adapté et protégé (STPA).

Nous sensibilisons nos collaborateurs et nos consultants portés à propos du handicap. Conscients de ces enjeux, nous avons lancé un audit de notre site afin de solutionner au plus vite les bugs qui pourraient empêcher une lecture fluide pour cette typologie de collaborateurs.

Nos engagements éthiques

CONCRETIO s'est engagé par une charte éthique, une transparence et un respect des intérêts des parties prenantes. La charte CONCRETIO décrit nos engagements et est intégrée dans nos contrats.

Nous engager via notre charte éthique envers les collaborateurs portés, les clients de nos portés.

Nous favorisons des échanges transparents et francs dès la signature du contrat afin de construire une relation saine et durable basée sur la confiance.

Conscient de la valeur de nos collaborateurs, nous mettons tout en œuvre pour les accompagner dans leur carrière. Nous avons développé un outil de profilage qui permet d'analyser les besoins afin d'adapter au mieux les solutions attendues et proposées.

La convention de portage précise les obligations de chaque partie. La clientèle appartient au Salarié Porté qui a fait la démarche commerciale. Un compte rendu d'activité est demandé et transmis.

Agir de manière éthique et transparente envers les institutions, fournisseurs et partenaires.

Nous sommes adhérents du syndicat PEPS « Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial » dont nous respectons strictement les recommandations. Nous sommes labellisés « portage salarial » par l'AFNOR.

Conscients de notre impact, nous respectons les délais de paiement : notre délai moyen de règlement des factures est de 30 jours.

Nous sommes signataires de la charte achats responsables RFAR « Relations Fournisseurs Achats Responsables » de la Médiation de Bercy <http://www.rfar.fr/>

PEPS

adhérent du syndicat

30 jours

délai moyen de règlement
des factures

RFAR

charte achats responsables

Nos engagements environnementaux

Nous nous engageons à limiter au maximum notre impact sur la planète.

14,29 t

équivalent CO₂ en 2025

dont 71 % en consommable

NOS ACTIONS INTERNES

- Présenter la société par des documents au format électronique uniquement.
- Supprimer les consommables et gobelets plastiques. Imprimer au minimum et sur du papier dont la production est certifiée Ecolabel FR/011/002. Limiter les copies à 100 par mois pour chacun des collaborateurs.
- Suivre et limiter notre consommation d'énergie, qu'il s'agisse d'électricité, de chauffage ou de carburant, en incitant nos collaborateurs à utiliser des moyens de transports moins polluants : vélo électrique notamment, mobilités douces et télétravail.

NOS ACTIONS NUMÉRIQUES

- Allonger au maximum la durée de vie de nos équipements électroniques : ordinateurs et téléphones portables.
- Des contrats digitalisés avec signature électronique.
- Nous engager à sensibiliser nos collaborateurs en proposant un « Atelier 2 tonnes » et un webinaire Numérique Responsable.

NOS ACTIONS EXTERNES

- Projet : participer au tri sélectif des déchets à travers un challenge avec le syndicat de nos bureaux parisiens.
- Soutenir les actions protégeant la biodiversité via un don au programme de la Caisse des Dépôts et Consignations : Nature 2050.